

- **Association Music'Estiv 54 (A.M.M.E 54) – Séjours musicaux**
3 rue Jean Rostand - 54130 SAINT-MAX –Tél. 03 83 33 12 33
@mail : musicestiv.assoc@gmail.com – site internet : www.colonie-musicale-nancy.com

CIRCULAIRE DE DEPART : PLENEUF - VAL ANDRE ETE 2019

Nous avons le plaisir de vous communiquer les indications concernant le centre de vacances musicales, pour lequel vous avez bien voulu nous confier votre (vos) enfant(s), ce dont nous vous remercions.

PLENEUF - VAL ANDRE : du 11 au 29 Juillet :

- ↪ Départ de **NANCY**, le Jeudi 11 Juillet à 12h. Rassemblement des participants à 11h30.
- ↪ Départ de **METZ**, le Jeudi 11 Juillet à 13h. Rassemblement des participants à 12h30.
- ↪ Départ de **REIMS**, le Jeudi 11 Juillet vers 16h. Rassemblement des participants à 15h30.
- ↪ Départ de **PARIS**, le Jeudi 11 Juillet vers 18h. Rassemblement des participants à 17h30.

- ↪ Accueil des enfants ou adolescents **se rendant directement sur place,**
le **Jeudi 11 Juillet à partir de 20h45**
au *Lycée de la ville Davy 22000 Quessoy*
et retour le **Dimanche 28 Juillet à partir de 18h (même lieu).**

- ↪ Retour à **PARIS**, le Lundi 29 Juillet vers 6h.
- ↪ Retour à **REIMS**, le Lundi 29 Juillet vers 9h.
- ↪ Retour à **METZ**, le Lundi 29 Juillet vers 11h.
- ↪ Retour à **NANCY**, le Lundi 29 Juillet vers 12h.

Comme prévu, le voyage s'effectue en car "grand confort", équipé vidéo.

Le rassemblement se fait :

- à **NANCY**, cours Léopold, porte Désilles.
- à **METZ**, parking du Palais des sports, boulevard Saint-Symphorien.
- à **REIMS**, devant la gare SNCF.
- à **PARIS**, porte de Versailles, devant l'entrée principale du parc des expositions.

Le retour : aux mêmes endroits.

IMPORTANT: Il vous faut prévoir un repas froid pour le soir du voyage.

SEJOURS MUSICAUX A.M.E. 54

Lycée de la ville Davy

51 rue de la corderie

22120 QUESSOY

☎ : 02.96.42.52.00.

☎ : 07.83.63.61.63. (heures des repas)

E-Mail : musicestiv.assoc@gmail.com

ADRESSE POSTALE ET DIRECTION DU SEJOUR:

RECOMMANDATIONS:

Transport: Munissez chaque bagage et instrument d'une étiquette au nom de l'enfant.

Trousseau: Bien marquer aux nom et prénom de l'enfant les affaires lui appartenant (linge, instruments, partitions, pupitre, ...).

Pour le concert final à l'église de Pléneuf, n'oubliez pas de joindre **une tenue de concert** (haut blanc et bas noir ou foncé) au trousseau, merci.

Porter à l'intérieur de la valise la liste du trousseau. Le linge étant lavé sur place, ne pas trop charger l'enfant.

En revanche, les couvertures ne sont pas fournies.

Aussi, et attention, nous vous remercions d'ajouter au trousseau une fine couette ou un duvet, ainsi qu'un oreiller.

Il est intéressant que l'enfant puisse disposer de certains objets qui lui sont familiers: peluches, photos, ... Si ces objets s'avéraient de valeur, ils pourraient être déposés en lieu sûr, de telle sorte que l'enfant puisse les réclamer au moment de leur utilisation. Nous déconseillons le port de bijoux, appareils acoustiques volumineux, couteaux, ...

Instruments: Il est indispensable que chaque enfant jouant d'un instrument à cordes, dispose d'un jeu de cordes de rechange ; de même pour les instruments à anche(s), des anches de rechange.

N'oubliez pas de joindre le **questionnaire musical** (ci-joint), que votre enfant remettra à son professeur sur place.

Courrier: L'enfant écrira à sa famille dès son arrivée, et une ou deux fois par semaine. Prévoir dans ses affaires le nécessaire pour la correspondance (bloc, papier, enveloppes timbrées, adresses). Si vous aimez recevoir du courrier, pensez que votre enfant sera tout aussi avide de vous lire. Afin d'éviter toute inquiétude,

nous vous demandons de prendre contact par téléphone ou par courrier avec le Directeur du centre, si votre enfant venait à vous communiquer des nouvelles ou des faits alarmants. Il conviendrait d'en vérifier l'authenticité.

Portable : L'utilisation du portable est bien sûr autorisée (mais en dehors des activités) et reste sous l'entière responsabilité de son propriétaire.

Internet: Vous pourrez continuer à consulter notre site internet : **www.colonie-musicale-nancy.com**
Sa facilité d'utilisation vous permet:

- d'imprimer des documents administratifs et utiles
- d'obtenir des informations de dernières minutes avant le séjour
- d'obtenir quotidiennement des nouvelles du séjour

Argent de poche: Une enveloppe, contenant le minimum d'argent de poche et portant le nom de l'enfant et la somme, sera remise au responsable lors du départ.

Voile: Cette activité, qui se déroulera la deuxième semaine, est **réservée en priorité aux adolescents ou aux "grands" enfants** qui le souhaitent. Mais pour pouvoir y participer, il sera **obligatoire** de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports nautiques, ainsi qu'un certificat d'un maître-nageur (50 m sans brassière). Ces deux documents seront à remettre au responsable lors du départ.

Santé: Remettre au responsable, lors du départ, la **fiche sanitaire** de liaison dûment remplie (ci-jointe): **ce document est OBLIGATOIRE.**
Si votre enfant fait l'objet d'un traitement pharmaceutique ou médical, veuillez nous remettre une copie de l'ordonnance.
Si votre enfant doit suivre un régime particulier, l'avis d'un médecin nous serait précieux.
N'omettez pas de compléter au mieux la fiche de liaison, notamment en ce qui concerne les injections de sérum antitétanique. Il n'est pas rare qu'un enfant se blesse, même légèrement, et que nous soyons démunis de renseignements.

Par ailleurs, ayant déjà été confronté au problème des poux et afin d'éviter toute propagation, nous vous demandons d'appliquer à votre enfant un traitement préventif anti-poux (type répulsif ou shampoing préventif) pour le jour du départ et, en cas d'une éventuelle contamination chez votre enfant, nous vous prions de bien vouloir démarrer le traitement et de nous le signaler sur la fiche sanitaire. Merci.

Enurétique: Veuillez, s'il vous plaît, le signaler sur la fiche de liaison et ajouter une alèse de protection dans le trousseau de l'enfant. En cas d'absence de celle-ci, les frais de détérioration des matelas vous seraient imputés.

Dégradations: Les dégradations, bris de matériel, etc. ... faits volontairement par un participant, entraînent le paiement du montant de ceux-ci par la famille. De plus, les assurances refusent de régler les dégâts causés délibérément. L'importance des dégâts et les circonstances de ceux-ci pourront justifier le renvoi du coupable.

Règlement du prix de séjour: Veuillez, au cas où cela ne serait pas encore fait, nous régler le solde dès à présent.

L'Association *Music'Estiv 54*, souhaite un séjour agréable et intéressant à votre (vos) enfant(s), et demeure à votre disposition pour tous autres renseignements complémentaires.

Récapitulatif des pièces à fournir lors du départ:

- Enveloppe au nom de l'enfant contenant l'argent de poche avec la somme indiquée
- Fiche sanitaire (et traitement médical éventuel)
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports nautiques, ainsi qu'un certificat d'un maître-nageur (pour les adolescents ou les grands enfants qui souhaitent pratiquer l'activité voile).

Association créée le 28 janvier 2011. RNA : W543005861 - N° siren : 532 453 032 00031